

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



Le Recteur

005327

UCAD/RECT/SG/DAP
Dakar, le

27 JUN 2022

COMMUNIQUE

Les dépôts de dossiers de demandes d'équivalence et d'admission pour le compte de l'année académique 2022-2023 se feront intégralement en ligne à partir **du lundi 27 juin 2022** sur les plateformes suivantes :

- **<https://equivalence.ucad.sn>** (réservée aux diplômés hors UCAD) :
- **<https://admission.ucad.sn>** (réservée aux diplômés de l'UCAD).

Le Recteur
President de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE